Sexto 1 - Explorateur

Description:
L’utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l’objet d’une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l’établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu’ils puissent être en mesure d’agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l’entremise d’un outil d’intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d’animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l’enfance, du Centre d’aide aux victimes d’actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l’Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d’enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l’Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:
Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d’intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: France Julien
Date de la demande: 2021-03-26 18:46:12

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?
C'est une méthode d'intervention qui favorise la bienveillance et la sécurité des jeunes. C'est aussi, une méthode alternative à la judiciarisation. Elle est efficace et peut conclure une situation de sextage dans un délai de plus ou moins 4 jours.
Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
Maintenant, je comprends un peu plus le phénomène de sextage à l'adolescence, je serai plus portée à être vigilante. je pourrai aussi faire plus de prévention auprès des élèves dans ce sens. Et, finalement, je pourrai être capable de dresser rapidement un portrait si une situation de sextage est portée à mon attention.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
Je serai bienveillante et empathique. Je ne serai pas tentée de regarder les images ou vidéos sachant fort bien que c'est un acte illégal. Je serai aussi très vigilante pour décerner l'acte impulsif de l'acte malveillant.